

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



, résolution
ou annotation

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 8 AOÛT 2018, À 19 HEURES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville
Monsieur Jean-Pierre Brault, 2^e vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller de McMasterville
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Étaient absents :

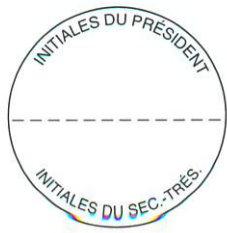
Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Mario Borduas, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Luc Airoidi, Aquatech
Monsieur Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire
Madame Caroline Martin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Incendie du 27 juillet — état de la situation
7. Incendie du 27 juillet — rapport sur les dépenses urgentes
8. Incendie du 27 juillet — mandat Ingénieurs et Architectes
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 6 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

18-30

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

18-31

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUN 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2018 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- | | | |
|--------|----------|---|
| 18-030 | 26-06-18 | Lettre de MONSIEUR SÉBASTIEN LAINESSE, ingénieur et directeur principal en ingénierie et amélioration continue, DISTRIBUTION EXCEL s.e.n.c. (EXCELDOR), demandant une confirmation de la Régie comme quoi elle accepte le rejet à l'égout des futures eaux usées de l'industrie faisant suite à la construction d'un nouveau centre de distribution. |
| 18-031 | 03-07-18 | Lettre de MADAME JOSÉE LELIÈVRE, archiviste régionale, MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant son rapport de gestion des documents pour 2018 et ses recommandations pour 2019. |
| 18-032 | 12-07-18 | Courriel de MADAME LOUISE MESSIER, secrétaire, VILLE DE BELŒIL, nous transmettant la résolution numéro 2018-07-365 nommant monsieur Luc Cossette, conseiller, délégué substitut. |
| 18-033 | 27-07-18 | Lettre de MADAME JULIE MARTINEAU, experte en sinistre et réviseure, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), accusant réception d'un avis de réclamation pour la perte survenue le 27 juillet 2018. |
| 18-034 | 27-07-18 | Courriel de MADAME VÉRONIQUE ROBERT, agente de communication, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant un communiqué de presse faisant le point sur l'incendie du 27 juillet 2018. |
| 18-035 | 29-07-18 | Courriel de MONSIEUR ROBERT LAMBERT, agent d'application de la loi à la Direction de l'application de la loi en environnement, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA, nous transmettant la copie électronique de la Loi sur les pêches en précisant que nous devons transmettre un rapport écrit détaillé sur l'événement (du 27 juillet 2018) le plus tôt possible en vertu du paragraphe 38(7) de la loi. |
| 18-036 | 30-07-18 | Courriel de MADAME MONIQUE CHARBONNEAU, courtier en assurance de dommages, CHAPDELAIN ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS INC., nous exposant la franchise et les garanties maximales pour l'emplacement touché par l'incendie du 27 juillet 2018. |

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



résolution
ou annotation

- 18-037 30-07-18 Courriel de MADAME VÉRONIQUE ROBERT, agente de communication, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant un communiqué de presse concernant la reprise des opérations après l'incendie du 27 juillet 2018.
- 18-038 02-08-18 Courriel de MONSIEUR ROBERT DESCHAMPS, expert en sinistres et président, DESCHAMPS, LABRECQUE ET ASSOCIÉS INC., demandant un document confirmant l'urgence des travaux de nettoyage spécialisé et l'impossibilité de procéder par appel d'offres afin qu'il puisse nous transmettre la liste de prix d'un fournisseur qualifié.

18-32

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 18-05, du chèque numéro 661 au chèque numéro 684 du déboursé numéro 201800285 au déboursé numéro 201800373 pour un montant total de 488 593,65 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 6. INCENDIE DU 27 JUILLET — ÉTAT DE LA SITUATION

L'administrateur remet aux membres du conseil un résumé sur l'état de la situation et explique à l'aide d'un montage photo, l'état des biens, ainsi que les dommages encourus. La reconstruction ne pourra débuter qu'une fois le nettoyage complété. Il faut prévoir un minimum de douze mois.

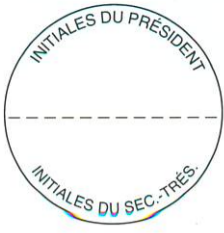
Résumé sur l'état de la situation :

- Dommages majeurs aux bureaux et au laboratoire
- Impact sur les équipements du rez-de-chaussée et de la salle mécanique
- Suie toxique à l'ensemble des secteurs de l'usine à différents degrés
- Impact possible aux composantes à l'intérieur des panneaux de contrôle (à déterminer)
- Suie catégorisée comme toxique pour les travailleurs (au contact et à l'inhalation), protection obligatoire pour le moment avec vêtements de protection « Tyvek » et masque
- Filière de traitement fonctionnelle (maintenant en mode automatique)
- Pressoirs à redémarrer d'ici la fin de la semaine après inspection et nettoyage des panneaux de contrôle (beaucoup de suie dans ce secteur)
- Secteur des bureaux et du laboratoire à reconstruire au complet, incluant une partie de la structure du toit ainsi que le pontage métallique et la toiture
- Secteur du hall d'entrée à nettoyer ou à reconstruire, car le nettoyage sera difficile à cause de la conception des murs
- La Régie est assurée au coût de reconstruction pour un maximum de 26 067 261 \$, et un maximum de 275 000 \$ pour le contenu. La franchise est de 5 000 \$
- Échéancier à venir (possiblement au-delà d'une année)
- Évaluation pour un bâtiment plus permanent, avec bureaux, laboratoire et service minimal, construit à l'avant de l'usine au lieu de roulottes de chantier

POINT 7. INCENDIE DU 27 JUILLET – RAPPORT SUR LES DÉPENSES URGENTES

L'administrateur remet la liste des dépenses urgentes en date du 8 août 2018 (tableau de la page suivante). Ces dépenses et engagements ont été approuvés par le responsable de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) délégué au dossier et elles seront pleinement remboursées par l'assureur.

La Régie est assurée au coût de reconstruction et la franchise est de 5 000 \$.



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

Liste des dépenses urgentes :

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANTS ⁽¹⁾	NOTE
Quallnet	Nettoyage après sinistre	30 000 \$	Montant approx.
Optimum 24/7	Décontamination	500 000 \$	Montant approx.
Viridis	Transport de boues	60 000 \$	Montant approx.
Atco	Location de bureau mobile	13 758 \$	Estimation pour 6 mois
Sécur plus	Contrat système d'alarme	3 676 \$	
Automation Toro	Syst. contrôle/informatique/électricien	21 300 \$	
Aquatech	Heures supplémentaires hors contrat	6 200 \$	
Fafard et Gervais	Inspection et réparation de la ligne de gaz	2 095 \$	
Location d'outils Simplex	Location d'un conteneur fermé	3 240 \$	Estimation pour 6 mois
Sanivac	Location d'une toilette portable	7 200 \$	Estimation pour 6 mois
Siemens	Système d'alarme incendie	9 160 \$	
Créations informatiques L.D. inc.	Serveur informatique	10 797 \$	
TOTAL		667 426 \$	

(1) Montants engagés au 8 août 2018

POINT 8. INCENDIE DU 27 JUILLET - MANDAT INGÉNIEURS ET ARCHITECTES

L'administrateur explique aux membres du conseil que les prochains mandats à octroyer pour les services professionnels (architectes et ingénieurs) pour la reconstruction devraient se réaliser en conformité avec l'article 573 de la Loi sur les cités et villes (LCV), car la notion d'urgence n'est plus admissible et que le processus pourra débiter après la réception du devis de reconstruction préparé par le spécialiste en évaluation nommé par l'assureur.

POINT 9. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 10. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

18-33

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 57 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Normand Angers
Président